

Conseil de saison de septembre

Après un hiver froid et un printemps sec, l'été se déroule de façon plus favorable aux cultures.

Résultats des récoltes des cultures d'hiver 2011

La période du 15 novembre au 15 décembre 2010, humide puis froide, n'a pas permis comme à l'habitude de bonnes implantations pour les cultures d'hiver 2010/2011. La majorité des semis a donc eu lieu pendant les froids de décembre et janvier.

Les plantes aux cycles végétatifs en retard ont subi des rigueurs exceptionnelles (plus d'un mois de gel hivernal) puis, les manques d'eau en avril et mai ont pénalisé les parcelles en sols les plus superficielles.

Les rendements céréaliers sont à la baisse par rapport à 2010, des variantes de 10 qx à 35 qx/ha (pour les parcelles non fertilisées). L'irrigation pour les parcelles accessibles a permis de passer la barre de 40 qx/ha.

Quelles interventions réaliser en fin d'été en culture bio ?

Grâce aux pluies de juin-juillet, les déchaumages après récolte ont pu s'effectuer sans difficulté.

Les trois journées de démonstration du déchaumage organisées par la Chambre d'Agriculture du Gers au mois d'août 2011 (résultats disponibles sur demande), ont permis de caractériser les différents types de matériel, mais surtout leurs conditions et utilisation.

En résumé, les interventions de déchaumage sont réalisables avec :

- Du cover-crop + rouleau au 1er passage en été.
- Du déchaumeur à disque indépendant au 1er passage, voire au 2^{ème} passage s'il n'y a pas de vivaces intermédiaires présentes, c'est à dire RUMEX, CHIENDENT rampant.
- Assurer grâce à son rouleau, un rappui suffisant du sol (profil du rouleau - poids - type de matériau constituant le rouleau).

Face à de telles exigences, l'outil de déchaumage idéal doit être capable de :

- Détruire les adventices présentes, anciennes ou levées récemment.
- Assurer un mélange intime des chaumes et des pailles avec la terre, pour favoriser leur décomposition.
- Ameublir et rappuyer le sol pour assurer la levée des adventices estivales favorisant ainsi un destockage des graines non dormantes, quelles soient des plantes adventices ou cultivées.
- Exposer aux ultra-violet les formes de conservation des ravageurs (ex : oeufs de limaces).

Outil	But recherché	Contrôler les adventices		Ameublir l'horizon exploité	Contrôler		Limiter des difficultés dans les façons superficielles	Favoriser la vie du sol
		Levées	A lever		Ravageurs (parasites)	Pathogènes (maladies)		
Chauve	< à 14	++++	++	++++	+++	++++	+++	+++
	> à 14	++++	++++	++++	++++	++++	++++	++++
	Sol argileux (automne)	+++	+	+++	++	+	+	+++
	Sol limoneux	+	+	++++	+	++	++	+++
	Sans ailettes	+	+	+++	++	+++	++	+++
	Avec ailettes	+++	+	++++	++	+++	++	+++
Bèche		++	++	++++	+++	+++	+++	++++
Outil superficiel	A disque	++++	+	++	++	+	+	+
	A socs à ailettes	++++	+	++	++	+	+	+

En fonction de la priorité recherchée ou du problème rencontré, ce tableau permet d'aider à choisir le

type d'outil adapté. Cette grille, non exhaustive ne prend pas en compte les effets des

outils sur le drainage ou sur l'enracinement, facteurs liés à la physique du sol, primordiale pour la fertilité.



en agriculture biologique

A propos de FUMURE en agrobiologie

Depuis peu, tous les fumiers compostés (2 retournements) gagneront à être épandus en sol argilo-calcaire ou argileux. En effet, sauf pluviométrie inattendue, la minéralisation ne reprendra qu'avec les pluies d'octobre ou de novembre, et pour peu de temps car les froids de novembre bloqueront ces processus pour favoriser la décomposition des résidus assurée par les champignons.

Action / Produit	Libération de nutriments N-P-K (vitesse)	Struct. des sols (fournit. d'humus stable)	Activation de la vie du sol	Période d'apport		Teneur N.P.K. en %	Coût moyen à la tonne	
				Argile	Limon		Départ	Vrac
Fumier de cheval composté	++	++++	++	Sept. Oct.	1 mois avant semis	7 - 5 - 8		2 à 6 €
Fumier de vache composté	+++	++++	++	Idem	Idem	5 - 2 - 9		6 à 8 €
Fumier de volaille composté	++++	++++	+++	Oct. Nov.	Oct.	10-10-13		Paille 10 € Sciure 14 €
Fientes sèches	++++		++++	Oct-15 Nov	Oct	30-25-30		25 à 65 €
Lisiers Canards divers Porcs	++++		++++	Oct. 15 Nov	Oct ou/ et après 15/01	13-12-15 à 35-25-30		2 €
Produits industriels								Big-Bag bouchon livré / Vrac poudre livré
Lisier de porc méthanisé + farines animales	+++		+++	15/10 et 15/02	15/10 et 15/02	70-40-60	195 à 235	145 à 155 €
Farine d'os et/ou de viande	++		+++	15/10 et 15/02	15/10 et 15/02	90-120-0 ou 80-40-0	195 à 255	165 à 185 €
Plumes, poils, sang	+++		+++	15/02	15/02	100-0-0	360 à 400	260 à 300 €
Fientes + farines animales	+++		+++	15/01	15/01	70-40-30	180 à 235	

Comme pour le choix d'un outil de travail du sol, il convient d'élire le produit répondant le mieux aux besoins de sa situation :

- libération d'azote pour les céréales, le maïs, le sorgho notamment en argilo-calcaire
- fourniture d'humus stable (boulbène et sable)

- possibilité de roulement (automne-hiver-printemps) pour les tracteurs

- matériel disponible (centrifuge-appareil à fond mouvement- appareil à vis), selon poudre ou bouchon
- capacité de stockage selon big-bag ou vrac
- prix à l'unité utile (coût produit / nombre d'unité / vitesse de minéralisation)

- disponibilité du produit : certaines matières locales ne sont accessibles à prix compétitif qu'en hiver (ex : fientes de poules)

- type de sols : en argilo-calcaire, seuls les produits acidifiants sont réellement efficaces (lisiers, produits souffrés (plumes - poils - vinasses).

Trucs et astuces : repères mnémotechniques

* Comment se souvenir des types de produits par type de sol à fumer ?

- les sols noirs (sables des landes) doivent être blanchis (paille + calcaire)
- les sols blancs (boulbènes ou af-

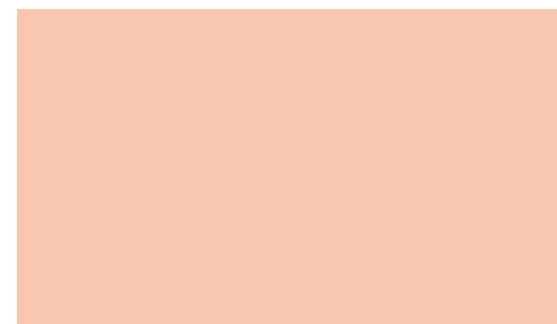
fleurement calcaires) doivent être noirisés (humus stable : sciure + compost)

- les sols endormis (sols calcaires) doivent être réveillés (engrais verts ou engrais à action rapide)

* Quelle fumure permet de remettre à niveau les principaux oligo du sol ?

2 fois 20 tonnes de fumier composté d'herbivore ou 2 fois 10 tonnes de fumier composté de monogastrique, et sous quelle rotation ?

Renseignements auprès de la Chambre d'Agriculture du Gers, Service Technique - Jean Arino
Tél. 05.62.61.77.13
ou ca32@gers.chambagri.fr



Vers quel assolement s'orienter cette année ?

- Seuls vos acheteurs ou votre partenaire stockeur pourraient vous répondre !

- Néanmoins certains marchés restent stables car liés à des cultures techniques : «blé de qualité» - «soja protéiné» - «dentilles» - «maïs irrigué» - «tournesol oléique» - «lin oléagineux»

- D'autre part, le marché n'est pas le seul guide, la durabilité du système bio est la priorité. Ainsi la rotation restera suffisamment longue (4 ans minimum).

- Ains, certaines cultures «discretées» sont possibles :
- * les deux épeautres (le grand - 30 gx/ha) - et le petit (15 gx/ha)
- * le lupin en sol acide : + 20 €/t que le pois - + 30 €/t que la fève
- * les céréales secondaires notamment en C2 ou C3 : triticale - orge, voire seigle A.B. sous contrat
- * certains organismes valorisent le pois chiche, d'autres le sarrasin ou encore le sorgho.

- Sachant que «la nature aura toujours raison», le producteur bio restera «sage» dans sa rotation, sous peine de subir les systèmes de régulation existants, à savoir :

- * la sclérotinia du soja - du tournesol en situation irriguée ou trop humide
- * les fusarioses et piétins (verse - échaudage) sur céréales ou maïs ou sorgho
- * la carie du blé lorsque le renouvellement de semences et le traitement des graines sont oubliés
- * les taupins - scutigères - vers blancs - mouche de semis pour les cas monocultures d'été ou de semis trop précoces
- * Les carences de divers types, primaires ou induites, lorsque les restitutions des nutriments exportés ne sont pas assurées par des fumures (voir ci-dessus) : carence en cuivre - zinc - bore - molybdène - manganèse - soufre - magnésium - potasse - acide phosphorique - azote.



Infos diverses

* **Petits producteurs** : le gouvernement a revalorisé à 2 500 € (+ 500 € % 2010) le crédit d'impôt à demander en 2012, pour 2011, toujours sous réserve de ne pas dépasser 4 000 € (aide A.B. - PAC + Crédit d'impôts)

* **Statistiques** : dans le Gers, plus de 500 producteurs valorisent près de 25 000 ha en mode biologique. Le Gers, 1^{er} département Midi-Pyrénées par son nombre de producteurs, 2^{ème} de Midi-Pyrénées par sa surface,

1^{er} département bio national pour son implication dans les grandes cultures (surface gersoise en grandes cultures : 47 % de la surface Grandes Cultures Midi-Pyrénées)

* **Techniques et démonstrations** : après les journées de désherbage mécanique du 19 mars et 9 juin ; de déchaumage des 11, 12 et 19 août, une nouvelle journée sur la gestion des adventices sur colza d'hiver aura lieu début octobre sur la vallée de l'Adour.